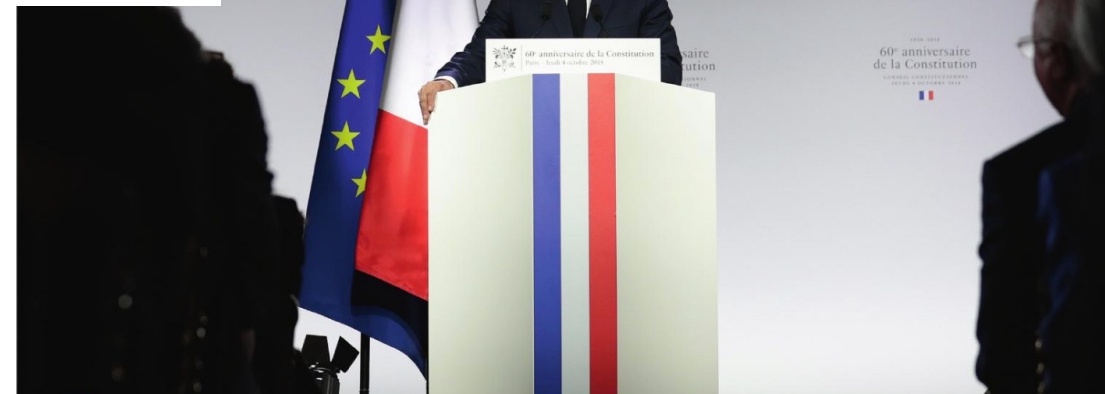


THÈME 3 – LA FRANCE DE 1945 A NOS JOURS : UNE DÉMOCRA TIE



1 La parité dans le gouvernement Ayrault sous la présidence de François Hollande en 2012

Après l'élection du président François Hollande ① en 2012, la composition du gouvernement de son Premier ministre Jean-Marc Ayrault ② est strictement paritaire : 17 femmes et 17 hommes, une première dans l'histoire de la République française.



2 La V^e République : un régime stable qui se réforme

Les 60 ans de la Constitution de 1958 sont célébrés le 4 octobre 2018. À cette occasion, le président Emmanuel Macron annonce dans son discours devant le Conseil constitutionnel une future réforme de la Constitution, pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des Français.

I. Le rétablissement de la République

a) La naissance du GPRF, fruit de la Résistance

Le 3 juin 1944, le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) succède au Comité français de libération nationale, initialement sous la houlette de la Résistance extérieure. Jusqu'à la création de la IV^e République en 1946, le GPRF administre le pays, marquant le renouveau démocratique notamment par la tenue d'élections. Pour la première fois en 1945, femmes et militaires participent au vote pour choisir l'Assemblée constituante.

b) La mise en œuvre des idées du CNR dans la nouvelle République

Les directives du Conseil national de la Résistance (CNR), articulées autour d'un plan immédiat pour la Résistance à la Libération et de propositions pour la refondation républicaine, sont adoptées. Parmi les réalisations majeures figurent la création de la Sécurité sociale et des allocations familiales, ainsi que la nationalisation d'entreprises, y compris celles qui avaient collaboré avec l'occupant, comme Renault.

c) Les réalisations et défis de la IV^e République

Face à des villes ravagées, comme Gien, détruite à 75%, et la nécessité de loger rapidement la population, de grands ensembles sont construits, certains par des architectes renommés tels qu'Auguste Perret au Havre. L'industrie, avec un accent sur le secteur lourd, connaît une relance. Toutefois, les aspirations à l'indépendance des colonies posent un défi majeur à la IV^e République, éclipsant partiellement ses succès et affectant sa réputation.



1 Les femmes votent

Un bureau de vote lors du référendum du 21 octobre 1945.



3 Un succès de la IV^e République, la 2 CV

La 2 CV est présentée au Salon de l'auto le 7 octobre 1948. Citroën lance une voiture légère et peu chère qui permettrait au Français moyen d'acquiescer un véhicule alors que la France se reconstruit.

2 Extrait du programme du CNR

Le contenu du programme du conseil national de la résistance

[...] La France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité. [...]

I - PLAN D'ACTION IMMÉDIATE

Les représentants [...] groupés au sein du C.N.R. [...] proclament leur volonté de délivrer la patrie en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent [...].

II - MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Les représentants [...] groupés au sein du C.N.R. [...] proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :
1) Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation [...].

4) Afin d'assurer : l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel, [...] l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

5) Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique : l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, [...] l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État, [...] le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée [...].

b) Sur le plan social : le droit au travail et le droit au repos, [...] un rajustement important des salaires, [...] un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, [...] une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours [...].

c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction.

En avant pour le combat, en avant pour la victoire afin que VIVE LA FRANCE !

II. L'effritement de l'empire colonial français

a) L'érosion de l'autorité française sur ses colonies

Dans les années 1930, des étudiants originaires des colonies, formés dans les universités françaises, embrassent les principes des Droits de l'homme et initient des mouvements pour l'indépendance, à l'exemple de Léopold Sédar Senghor au Sénégal. La capitulation française en juin 1940 ébranle la légitimité de la France à gouverner ses colonies, alimentant l'elan indépendantiste en Afrique et en Asie.

b) La quête d'indépendance se durcit

Le 8 mai 1945, à Sétif en Algérie, une manifestation dégénère en affrontements sanglants. Au Vietnam, à la capitulation japonaise le 2 septembre 1945, Hồ Chi Minh déclare l'indépendance, se heurtant à la volonté de Charles de Gaulle de restaurer l'autorité française. Malgré les tentatives de maintenir l'ordre et l'unité, des conflits éclatent, menant à la guerre d'Indochine et à la lutte pour l'indépendance algérienne, signant le début de la fin de la domination coloniale française.

c) Des transitions vers l'indépendance par la négociation

Dès 1954, la France entame des négociations pour l'indépendance du Maroc et de la Tunisie, qui aboutissent en mars 1956, sous la pression des mouvements indépendantistes. En Afrique subsaharienne, la décolonisation se déroule en plusieurs étapes : la loi-cadre Defferre de 1956 octroie une autonomie élargie aux territoires; en 1958, ils adhèrent à une « Communauté française », pavant la voie à leur indépendance complète en 1960. Au Sénégal, le poète et homme politique Senghor accède à la présidence de la République nouvellement indépendante.



1 La décolonisation

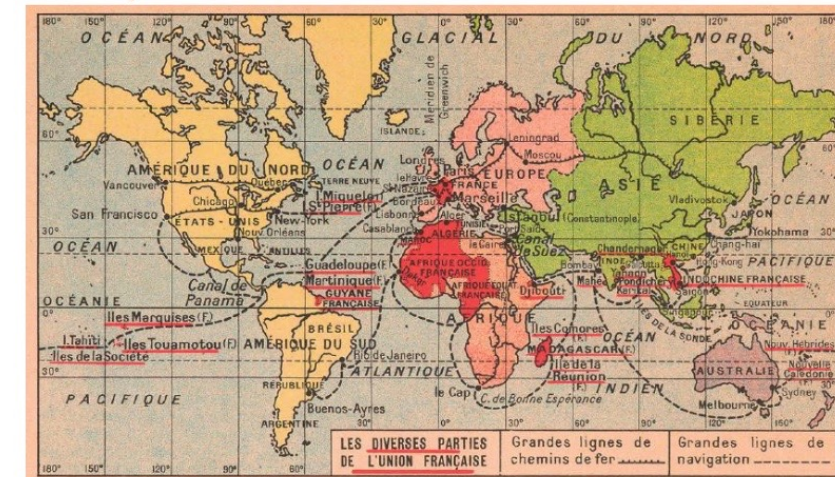
Affiche de Paul Colin pour le mouvement Paix et Liberté. En mai 1954, la France perd la bataille de Dien Bien Phu qui annonce sa défaite dans la guerre d'Indochine. Cette affiche commémore cette défaite française. La guerre coloniale menée par la France n'était pas approuvée par tous les partis politiques. Ainsi, les communistes parlaient de « sale guerre ».

3 Timbre commémoratif de l'indépendance du Sénégal



Par référendum, le Sénégal prend la décision de devenir une république au sein de la Communauté française en 1958. Les Sénégalais proclament l'indépendance le 20 août 1960 et adoptent une nouvelle Constitution, qui ressemble à celle de la V^e République.

1 Carte de l'empire français avant la Seconde Guerre mondiale



III. L'ère de la Ve République : stabilité politique et évolution institutionnelle

a) L'avènement de la République gaullienne

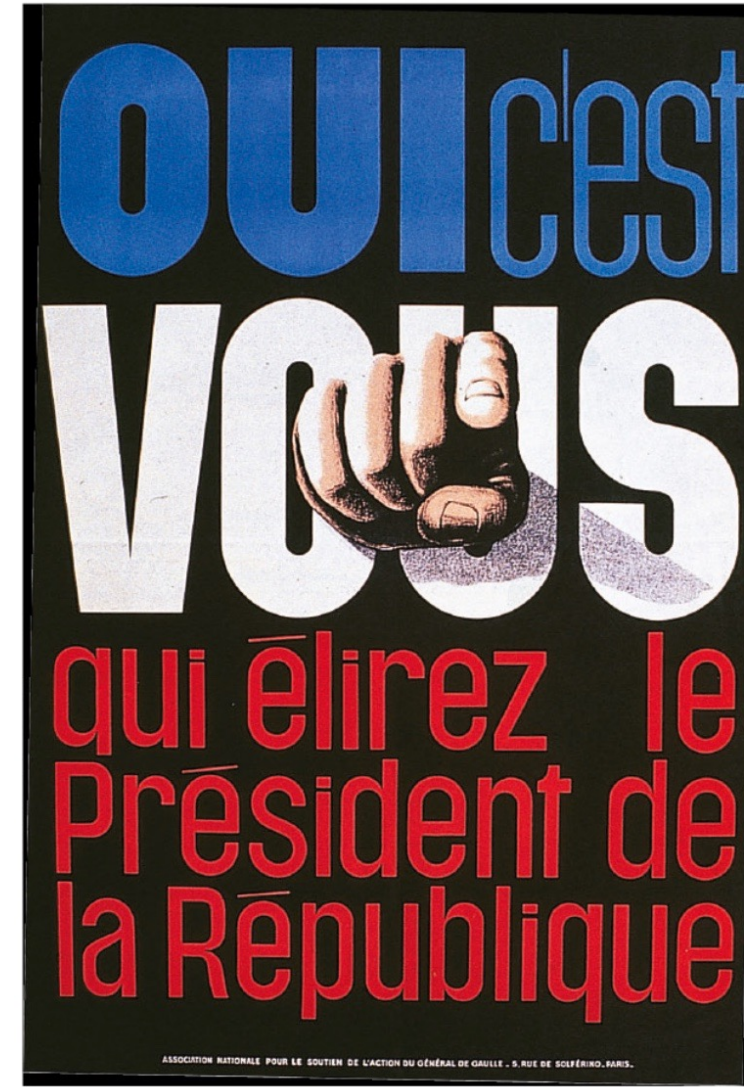
Le 28 mai 1958, face à la crise politique déclenchée par les manifestations en Algérie, le président René Coty fait appel au général de Gaulle pour prendre les rênes du pouvoir. Cette arrivée au pouvoir est contestée par une partie de la population, perçue comme un coup d'Etat. Le référendum du 28 septembre valide la Constitution de 1958, conférant des pouvoirs étendus au président de la République. La séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif est établie.

b) De l'élection présidentielle au suffrage universel à l'alternance politique

En 1958, Charles de Gaulle est élu président par un collège de grands électeurs conformément à la Constitution. Cependant, il propose sa révision en 1962, entérinée par un référendum en octobre de la même année. L'alternance entre la droite et la gauche s'installe avec l'élection du premier président socialiste, F. Mitterrand, en 1981, réélu en 1988. Des périodes de cohabitation, où un président de gauche travaille avec un Premier ministre de droite, et vice versa, surviennent sans mettre en péril le régime politique.

c) Adaptation de la Constitution aux évolutions sociétales

En 2000, le quinquennat remplace le septennat suite à l'initiative de Jacques Chirac, soumise à un référendum. En 2008, la limitation à deux mandats présidentiels successifs est instaurée. Malgré le droit de vote et d'éligibilité acquis par les femmes en 1944, leur représentation au Parlement reste insuffisante. Ainsi, la loi sur la parité de 2000 vise à corriger cette disparité. Dans la XVe législature (depuis juin 2017), l'Assemblée nationale compte 39% de femmes.



3 Pour la réforme de 1962
Affiche en faveur du « oui » au référendum qui propose de modifier la Constitution pour élire le président de la République au suffrage universel direct.

4 Contre la réforme de 1962
Homme politique de gauche, Pierre Mendès France fut plusieurs fois ministre et président du Conseil (chef du gouvernement) sous la IV^e République.
Sous la V^e République, il n'y a qu'un pouvoir : l'exécutif, le Gouvernement ou plutôt le Président. L'Assemblée ne joue aucun rôle, sinon de pure figuration. On est passé d'un extrême à l'autre¹. Je ne pense pas qu'il soit sain et démocratique de donner, comme aujourd'hui, des moyens aussi larges et aussi incontrôlés à un seul homme et pour sept ans. Un homme élu par trente millions d'électeurs est forcément très puissant ; or, volontairement, on n'a prévu aucun contrepoids, aucun partage, aucune institution de contrôle.
Pierre Mendès France, *Choisir*, Stock, 1974.
1. Sous la IV^e République, l'Assemblée avait des pouvoirs très étendus.

IV. Évolutions sociales et adaptations du Code civil

a) Transition du baby-boom au papy-boom

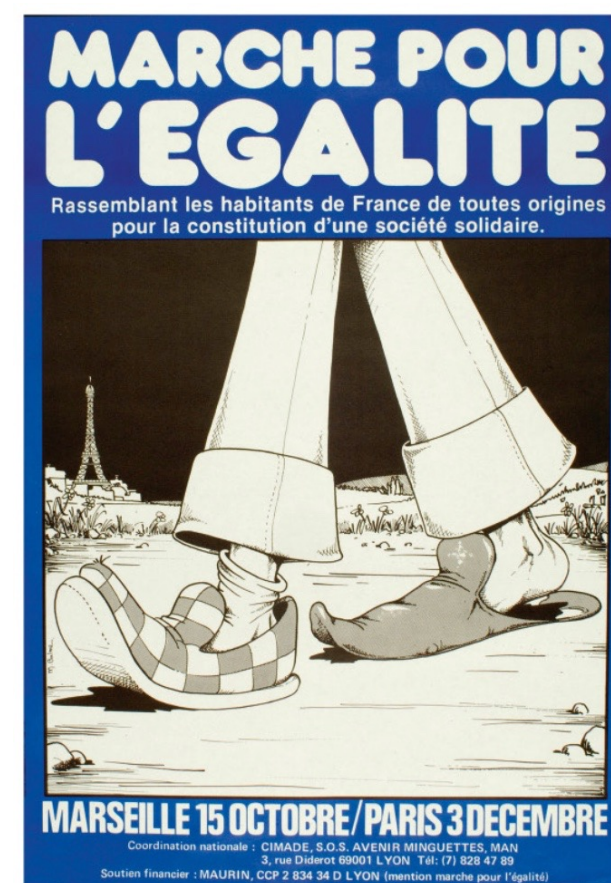
La période des Trente Glorieuses en France est marquée par un pic important de naissances, connu sous le nom de baby-boom. Dans les années 1960, une jeunesse nombreuse commence à changer les normes sociales. Parallèlement, l'espérance de vie s'allonge considérablement, passant de 69 à près de 85 ans pour les femmes et de 63 à un peu plus de 78 ans pour les hommes depuis l'après-guerre. Avec l'arrivée à l'âge de la retraite de ces baby-boomers depuis les années 2010, la population française vieillit significativement, d'autant que le taux de fécondité est bas, avec seulement deux enfants par femme en moyenne.

b) Immigration : un renouveau démographique

Le vieillissement de la population est atténué par l'arrivée de migrants, qui apportent une dynamique démographique et économique à la France. L'État crée l'Office national de l'immigration (ONI) en 1945 pour contrôler et favoriser les flux migratoires, allant parfois jusqu'à recruter dans les pays d'origine des migrants. Jusqu'en 1975, les immigrés d'origine européenne, notamment italiens, espagnols et portugais, sont les plus nombreux, puis ils sont rejoints par ceux des anciennes colonies. En 1975, les immigrés représentent 7 % de la population active.

c) Évolutions du mariage dans le Code civil

Depuis 1973, le nombre de mariages diminue et depuis 2007, plus de la moitié des naissances surviennent hors mariage. Suite à l'ordonnance du 5 juillet 2005, le Code civil ne fait plus de distinction entre les enfants nés dans ou hors mariage. Les remariages et les familles recomposées sont en augmentation en raison du nombre croissant de divorces. Le Pacte civil de solidarité (PACS), adopté en 1999, ainsi que la loi sur le mariage pour tous en 2013, reflètent la diversité des formes d'union. Les révisions du Code civil en réponse aux changements politiques, sociaux, ainsi que les enjeux démographiques et migratoires, témoignent de la volonté de la France de maintenir son rang mondial.



4 La marche pour l'égalité

Du 15 octobre au 3 décembre 1983, des enfants d'immigrés maghrébins nés en France entreprennent une marche pour alerter l'opinion sur les discriminations dont ils sont victimes. La Marche pour l'égalité et contre le racisme est bientôt surnommée par les médias la « Marche des beurs ».



V. Position et influence de la France sur la scène internationale

a) Un acteur central en Europe

Fondatrice de l'Union européenne, la France se classe comme la troisième puissance économique du continent, juste derrière l'Allemagne. Ses principes humanistes, tirés de son héritage en tant que pays des Droits de l'homme, servent d'inspiration à d'autres nations. Dans le domaine de la protection sociale, elle se distingue par sa générosité, surpassant de nombreux pays européens. Alliée à l'Allemagne, elle forme une dyade influente, essentielle au fonctionnement et à la direction de l'UE, incarnant un véritable moteur de l'intégration européenne.

b) Une présence affirmée sur la scène mondiale

Grâce à son histoire coloniale, la France maintient des liens de coopération étroits avec d'anciennes colonies et possède un domaine maritime remarquable, lui conférant le statut de troisième puissance maritime globale grâce à ses zones économiques exclusives réparties à travers les océans. Son rôle militaire est également notable, avec une présence navale mondiale. Au-delà de sa force armée, la France exerce une influence culturelle significative via la francophonie et son "art de vivre" (gastronomie, mode), contribuant à son soft power sur tous les continents.

c) Les enjeux économiques de la France

Bien que la France ait rétrogradé à la septième place mondiale en termes de PIB en 2019, après avoir occupé la quatrième position au début des années 2000, elle demeure une puissance commerciale majeure, responsable d'environ 4% du commerce mondial. Malgré un recul dans le secteur financier, son attractivité touristique reste incontestée, la France étant la première destination touristique mondiale avec près de 90 millions de visiteurs en 2018. Ce flux touristique témoigne de la capacité de la France à conserver une influence significative, bien au-delà de ses performances économiques pures.



5 La France devient une puissance nucléaire
Timbre français de 1969. Premier sous-marin français lanceur d'engins nucléaires, *Le Redoutable* est lancé à Cherbourg en mars 1967 en présence du général de Gaulle.

3 Les premières places boursières du monde (prévisions)

Bourses	2017	2018	2022	2027	2032
États-Unis	1	1	1	1	2 ▼
Chine	2	2	2	2	1 ▲
Japon	3	3	3	4 ▼	4
Allemagne	4	4	4	5 ▼	5
Inde	7	5 ▲	5	3 ▲	3
France	5	6 ▼	7 ▼	8 ▼	9 ▼
Royaume-Uni	6	7 ▼	6 ▲	6	7 ▼
Brésil	8	8	8	7 ▲	6 ▲
Italie	9	9	9	12 ▼	13 ▼
Canada	10	10	11 ▼	10 ▲	12
Corée du Sud	12	12	10 ▲	9 ▲	8 ▲
Indonésie	16	16	16	13 ▲	10 ▲

La Chine dépassera les États-Unis sur le plan économique d'ici 2030.
▼ : places boursières qui reculent ; ▲ : places boursières qui progressent.

